



Communiqué de presse

Dans le cadre de l'acquisition du groupe Soufflet, InVivo souscrit un crédit syndiqué d'acquisition et de refinancement indexé sur des critères RSE

Paris, le 9 décembre 2021 – Dans le cadre de l'acquisition de 100 % du groupe Soufflet, InVivo a souscrit un crédit syndiqué d'acquisition et de refinancement indexé sur des critères RSE.

Ce nouveau crédit syndiqué de 1,65 Mds €, d'une durée de 5 ans, regroupant un pool de banques françaises et internationales, a contribué au financement de l'acquisition du groupe Soufflet, au refinancement des encours existants et permettra de couvrir les besoins en fonds de roulement, les besoins généraux et les besoins d'investissement du groupe InVivo qui se positionne parmi les leaders de son secteur en Europe.

Parce que la 3^{ème} révolution agricole et le développement durable sont au cœur de ses ambitions, InVivo a souhaité indexer une partie de la rémunération de sa dette à l'atteinte d'objectifs RSE. Ces objectifs concernent la sécurité des collaborateurs au travail, la réduction des émissions carbone et le développement d'offres à impact environnemental et sociétal positif. Les trajectoires de performance définies sur 5 ans feront l'objet d'une vérification annuelle par un tiers indépendant lors de la revue de la déclaration de performance extra-financière.

Pour Maha Fournier, directrice administrative et financière du groupe InVivo : « Cette opération témoigne de la confiance de nos partenaires financiers dans notre stratégie de long terme et dans la solidité de notre modèle. Elle démontre également l'engagement du groupe dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale répondant aux enjeux de la 3^{ème} révolution agricole. »

Le groupe Crédit Agricole a agi en tant que Coordinateur global, Coordinateur RSE, Agent de la documentation et Agent de la facilité aux côtés de Natixis et Rabobank en tant que Co-coordonateurs et de BNPP et CIC en tant qu'arrangeurs mandatés et teneurs de Livres.

Le groupe InVivo était accompagné sur ce financement par le cabinet Willkie Farr & Gallagher LLP sous la direction d'Igor Kukhta. Le pool bancaire était conseillé par le cabinet Allen & Overy sous la direction de Thomas Roy.

A propos d'InVivo

Le groupe InVivo, qui a finalisé l'acquisition du groupe Soufflet en décembre 2021, est l'un des premiers groupes européens agricoles avec un chiffre d'affaires de près de 10 milliards d'euros, dont plus de la moitié réalisée en France, et un effectif de plus de 13 000 salariés, dont plus de 10 000 en France. Implanté dans 35 pays, il regroupe plus de 90 sites industriels, dont 63 en France.

Ce pilier de la souveraineté alimentaire intervient sur toute la chaîne de valeur, de la fourche à la fourchette, en étant leader sur chacun de ses métiers stratégiques : Agriculture ; Malterie ; Meunerie, ingrédients, boulangerie / viennoiserie / pâtisserie ; Jardinerie et distribution alimentaire ; Négoce international de grains ; Viti-vinicole. Un pôle global transverse de solutions innovantes et digitales complète le dispositif pour accélérer la transformation de ces métiers.

Pour en savoir plus : invivo-group.com / Twitter [@InVivoGroup](https://twitter.com/InVivoGroup)

Contacts

InVivo Group
Charlotte de Lattre
+33 6 01 06 12 74
cdelattre@invivo-group.com

Brunswick Group
Benoît Grange / Xavier Mas
+33 1 53 96 83 83
invivo@brunswickgroup.com